

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00721

Numéro SIREN : 378 239 974

Nom ou dénomination : COTELAC

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2020 sous le numéro de dépôt 5229

Greffe du tribunal de commerce de BOURG-EN-BRESSE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 09/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/5229

Déposant :

Nom/dénomination : COTELAC

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 378 239 974

N° gestion : 2006 B 00721

COMPTES ANNUELS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Comptes Annuels



AGI CONSEIL
Expertise comptable



AGI CONSEIL

Expertise comptable

Compte de résultat 1/2

SAS COTELAC

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

COMPTES ANNUELS

	France	Exportations	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	119 557		119 557	23 243
Production vendue (biens)	28 679 765	4 254 528	32 934 293	33 521 411
Production vendue (services)	66 741	79 104	145 845	105 356
Chiffre d'affaires net	28 866 062	4 333 632	33 199 694	33 650 010
Production stockée			-567 233	225 349
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			64 406	17 710
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			2 240 165	2 447 006
Autres produits			83 196	58 894
Total produits d'exploitation (I)			35 020 228	36 398 969
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			119 440	
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			8 224 954	8 054 582
Variations de stock			-163 264	-100 305
Autres achats et charges externes (a)			11 436 367	11 336 728
Impôts, taxes et versements assimilés			1 069 715	1 148 084
Salaires et traitements			8 016 093	7 814 680
Charges sociales			3 047 188	2 959 404
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			797 491	847 478
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 906 930	2 024 963
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				73 343
Autres charges			162 582	158 883
Total charges d'exploitation (II)			34 617 495	34 317 841
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			402 733	2 081 128
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			257 319	192 202
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			2 468	7 267
Autres intérêts et produits assimilés (3)			8 529	11 611
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change			-309	66 151
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			268 007	277 230
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			2 400 003	
Intérêts et charges assimilées (4)			281 148	245 488
Différences négatives de change			2 316	360
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			2 683 467	245 847
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-2 415 461	31 383
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-2 012 728	2 112 511

Mission non normalisée



Signature



Compte de résultat 2/2

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		45 986,62
Sur opérations en capital	411 000,00	27 500,00
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	258 774,61	251 248,00
Total produits exceptionnels (VII)	669 774,61	324 734,62
Sur opérations de gestion	321 554,33	561 590,04
Sur opérations en capital	178 297,13	20 770,13
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	349 370,00	224 475,41
Total charges exceptionnelles (VIII)	849 221,46	806 835,58
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-179 446,85	-482 100,96
Participation des salariés aux résultats (IX)		19 286,00
Impôts sur les bénéfices (X)	-542 746,00	331 181,00
Total des produits (I+III+V+VII)	35 958 009,58	37 000 933,66
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	37 607 438,12	35 720 990,55
BENEFICE OU PERTE	-1 649 428,54	1 279 943,11
- Redevances de crédit-bail mobilier	6 263,94	3 932,04
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	40 089,89	
(3) Dont produits concernant les entités liées		10 488,35

Mission non normalisée

4



Bilan Actif et Passif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	745 266	676 002	69 263	47 466
Fonds commercial	15 329 200	410 000	14 919 200	15 023 527
Autres immobilisations incorporelles	9 284	9 284		
Immobilisations corporelles				
Terrains	14 126		14 126	14 126
Constructions	601 326	583 638	17 689	24 158
Installations techniques, matériel et outilla	777 373	625 531	151 841	77 394
Autres immobilisations corporelles	13 440 794	12 195 805	1 244 989	1 487 849
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	77 070	34 116	42 954	42 957
Autres immobilisations financières	1 152 151		1 152 151	1 139 990
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	32 146 590	14 534 376	17 612 214	17 857 466
Stocks				
Matières premières et autres approv.	1 387 022		1 387 022	1 223 758
Produits intermédiaires et finis	10 609 989	1 883 643	8 726 346	9 180 091
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 866 060	113 382	1 752 678	3 643 965
Fournisseurs débiteurs	27 862		27 862	9 061
Personnel	25 056		25 056	7 982
Etat, Impôts sur les bénéfices	2 125 341		2 125 341	1 059 185
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	97 691		97 691	65 891
Autres créances	5 060 831	2 400 000	2 660 831	2 727 145
Divers				
Disponibilités	1 904 006		1 904 006	3 166 983
Charges constatées d'avance	510 981		510 981	482 858
TOTAL ACTIF CIRCULANT	23 614 839	4 397 025	19 217 815	21 566 919
Ecarts de conversion - Actif				73 343
COMPTES DE REGULARISATION				73 343
TOTAL ACTIF	55 761 429	18 931 400	36 830 028	39 497 729

Mission non normalisée

5



Bilan Actif et Passif

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 360 800	1 360 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	5 473 532	5 473 532
Réserve légale	136 080	136 080
Autres réserves	13 615 859	12 335 916
Report à nouveau	194 770	194 770
Résultat de l'exercice	-1 649 429	1 279 943
TOTAL CAPITAUX PROPRES	19 131 612	20 781 041
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	879 444	862 192
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	879 444	862 192
Emprunts	8 369 178	9 545 558
Découverts et concours bancaires	1 515 076	1 134 366
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	9 884 254	10 679 923
Emprunts et dettes financières diverses	1 625 652	2 110 536
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	25 528	20 744
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 516 366	2 612 075
Personnel	993 717	892 773
Organismes sociaux	842 283	853 225
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	265 612	305 023
Autres dettes fiscales et sociales	122 790	320 840
Dettes fiscales et sociales	2 224 401	2 371 860
Autres dettes	144 956	29 449
TOTAL DETTES	16 421 157	17 824 588
Ecarts de conversion - Passif	397 815	29 908
TOTAL PASSIF	36 830 028	39 497 729

Mission non normalisée

6

COMPTES ANNUELS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexes



AGI CONSEIL
Expertise comptable



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS COTELAC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 36 830 028 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 649 429 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08/04/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Application du règlement 2016-05 relatif aux actifs incorporels :

Les fonds commerciaux comptabilisés au bilan sont assimilés à des droits au bail du fait que la quasi totalité des rachats de boutique se fait par rapport à leur emplacement et non par rapport à leur rentabilité passée ou future.

Ces actifs incorporels sont juridiquement non caractérisés de manière précise, mais ils sont définis comme des droits au bail en raison de l'absence de clientèle attachée, d'achalandage défini, d'enseigne particulière, de nom commercial déterminé ou des parts de marché liées à son utilisation lors du rachat. Les boutiques de la société COTELAC sont agencées de manière identique par marque.

Ces droits au bail font l'objet d'un test de dépréciation uniquement si un indice de perte de valeur a été identifié.

L'indice de perte de valeur est réalisé sur une approche multicritère objective reposant notamment sur un multiple de CA et un rapprochement des performances économiques de chaque boutique. L'examen est sujet à appréciation et interprétation par le dirigeant en fonction d'autres critères internes et externes.

Sur l'exercice 2019, aucun indice de perte de valeur n'a été relevé.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Mission non normalisée

8

Règles et méthodes comptables**Amortissements**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 20 ans
- * Installations techniques : 4 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Mission non normalisée



Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,5 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 10 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Le taux d'actualisation retenu tient compte de l'ancienneté moyenne du personnel et de son âge moyen (42 ans).
Le taux ainsi retenu correspond à la tranche supérieurs du taux OAT à horizon 20 ans.

Mission non normalisée

10



AGI CONSEIL

Expertise comptable

**Faits caractéristiques**

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Voir Note sur les emprunts

Mission non normalisée





Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	15 433 527	70 673	175 000	15 329 200
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	705 420	53 701	4 570	754 550
Immobilisations incorporelles	16 138 947	124 374	179 570	16 083 750
- Terrains	14 126			14 126
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	588 738	12 589		601 326
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	657 928	120 525	1 080	777 373
- Installations générales, agencements aménagements divers	12 239 087	413 349	212 197	12 440 240
- Matériel de transport	379 709	38 977	49 431	369 255
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	620 349	10 949		631 299
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	14 499 936	596 389	262 707	14 833 619
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	77 070			77 070
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 139 990	52 032	39 871	1 152 151
Immobilisations financières	1 217 060	52 032	39 871	1 229 221
ACTIF IMMOBILISE	31 855 943	772 795	482 148	32 146 590

Mission non normalisée

12



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	124 374	596 389	52 032	772 795
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	124 374	596 389	52 032	772 795
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		1 306		1 306
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	179 570	261 401	39 871	480 842
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	179 570	262 707	39 871	482 148

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2019
Éléments achetés	6 820 740
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	6 820 740

Les fonds de commerce inscrits à l'actif sont évalués à leur valeur vénale.

Dans les faits, comme évoqué en début d'annexe, ceux-ci sont assimilés à des droit au bail.

Les valeurs estimées de "marché" de ces droits au bail sont au moins égales aux valeurs nettes comptables en dehors du fonds de Paris CHERCHE MIDI qui a fait l'objet d'une dépréciation.

Dépréciation du fonds commercial : 410 000 euros

La dépréciation sur fonds commercial s'élève à 410 000 € et concerne la boutique de Paris CHERCHE MIDI.

La dépréciation s'appuie sur une évaluation de la valeur du droit au bail effectuée par un expert indépendant.

Cette dépréciation a été constatée en 2017.

Mission non normalisée

13



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
COTELAC HISPANIA 08007 BARCELONA	60 102	-519 990	100,00	-52 623
COTELAC JAPAN YK OSAKA 583-0007	37 801	319 411	100,00	231 257
COTELAC BELGIUM 1000 BRUXELLES	20 000	-171 237	100,00	-13 217
EURL ELLAC 44000 NANTES	5 000	2 561	100,00	-673
US COTE SEATTLE WA 98101	34 113	-1 553 940	100,00	-307 895
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	76 916	42 801	3 389 752		257 319
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Les chiffres communiqués sur les filiales sont en €.

Les chiffres sont relatifs à ceux utilisés pour les comptes consolidés du groupe.

Le montant des avances consenties aux filiales pour 3 389 752 € a fait l'objet d'une dépréciation à hauteur de 2 400 000 € sur l'exercice.

Mission non normalisée

14



AGI CONSEIL
Expertise comptable

SAS COTELAC

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

COMPTES ANNUELS

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	657 954	31 903	4 571	685 286
Immobilisations incorporelles	657 954	31 903	4 571	685 286
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	564 580	19 058		583 638
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	580 534	44 997		625 531
- Installations générales, agencements aménagements divers	11 003 115	610 217	210 891	11 402 442
- Matériel de transport	171 526	69 660	46 134	195 053
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	576 655	21 656		598 311
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	12 896 410	765 588	257 024	13 404 974
ACTIF IMMOBILISE	13 554 364	797 491	261 595	14 090 260

Mission non normalisée

15



[Signature]



Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentatio des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état				
Approvisionnements				
Matières premières	1 387 022	1 223 758	163 264	
Autres approvisionnements				
Total I	1 387 022	1 223 758	163 264	
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis	10 609 989	11 177 222		567 233
Produits résiduels				
Autres				
Total II	10 609 989	11 177 222		567 233
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III				
Production stockée				567 233

Les produits en cours de production sont évalués à leur coût de production.

Les produits finis sont évalués à leur prix de revient.

La méthode de valorisation n'a pas été modifiée par rapport à l'exercice précédent.

Un coefficient d'évaluation est appliqué aux produits finis pour prendre en compte les éléments indirects du coût de revient, notamment : les coûts de développement et de stylisme, de logistique, de qualité, les frais fixes et loyers des locaux de dépôt, etc.

Ce coefficient n'est pas appliqué au stock en transit.



AGI CONSEIL
Expertise comptable

SAS COTELAC

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

COMPTES ANNUELS

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 10 865 973 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 152 151		1 152 151
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 866 060	1 866 060	
Autres	7 336 781	1 780 704	5 556 077
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	510 981	510 981	
Total	10 865 973	4 157 745	6 708 228
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à établir	169 638
Fournisseurs AAR	27 862
Divers Produits à recevoir	7 416
Total	204 916

Créance résultant du report en arrière des déficits

	Montant	Echéance
Créance CARRY BACK 2019	303 075	31/12/2024
TOTAL	303 075	

Mission non normalisée

17



[Signature]



Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 1 883 643 euros.

Les stocks et en cours font l'objet d'une dépréciation par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Les provisions sont déterminées en fonction de l'ancienneté et de l'historique d'écoulement.

Les coefficients de dépréciation n'ont pas été modifiés par rapport à l'exercice précédent.

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 2 513 382 euros.

Pour rappel, il avait été procédé à un abandon de créance de 1 043 544 € au profit de la filiale US COTE en fin d'exercice 2016 afin d'assainir sa situation financière et limiter l'exposition au risque de non recouvrement chez COTELAC.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

Les comptes de la filiale US ne permettent toujours pas de faire appliquer cette clause.

Sur l'exercice, les créances commerciales échues des filiales de la société ont été comptabilisées en compte courant.

Les avances en compte courant consenties aux sociétés filiales en difficulté, à savoir : US COTE, COTELAC ESPAGNE et COTELAC BELGIUM, ont fait l'objet de provision pour dépréciation à hauteur de 2 400 000 €.

Ces dépréciations ont été déduites du résultat fiscal, les avances ayant un caractère financier.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 360 800,00 euros décomposé en 68 040 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.



AGI CONSEIL
Expertise comptable

SAS COTELAC

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

COMPTES ANNUELS

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	788 849	349 370	44 460	214 315	879 444
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	73 343		73 343		
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	862 192	349 370	117 803	214 315	879 444
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			73 343		
Financières					
Exceptionnelles		349 370	258 775		

Risques provisionnés d'un montant individuellement significatif

Nature	Montant	Echéance	Commentaire
Loyer St Honoré	603 957	2020	Hausse de loyer contestée sur le bail de Saint Honoré.
Litiges prud'homaux	267 800	inconnue	Différents litiges prud'homaux en cours.

Mission non normalisée



[Signature]



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 16 395 630 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 515 076	752 219	762 857	
- à plus de 1 an à l'origine	8 369 178	2 295 469	5 601 754	471 955
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 625 652	561 104	1 064 548	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 516 366	2 516 366		
Dettes fiscales et sociales	2 224 401	2 224 401		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	144 956	144 956		
Produits constatés d'avance				
Total	16 395 630	8 494 516	7 429 159	471 955
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	930 697			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	2 587 353			
(**) Dont envers les associés				

EMPRUNTS PARTICIPATIFS

En date du 9/10/2018, la société a été autorisée à souscrire deux emprunts participatifs auprès de la société LENDIX (devenue October depuis) à hauteur de 1 759 000 € et 342 000 €.

Ces 2 emprunts seront remboursés sur 48 mois.

Le taux d'intérêts s'élève à 5.60 %.

La souscription des emprunts LENDIX est une opération de portage réalisée au profit de PPO, les charges d'intérêt sont neutralisées par une refacturation à l'euro à PPO.



AGI CONSEIL
Expertise comptable

SAS COTELAC

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

COMPTES ANNUELS

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs FNP	226 046
Intérêt Courus	24 776
Charges Bancaires à payer	4 603
Provision CP en cours	406 090
Provision CP écoulés	264 448
Provision RTT	1 100
Personnel - Charges à Payer	191 981
Provision Heures Récupération	24 398
Provision Prime Précarité	29 606
CS / Provision CP en cours	162 436
CS / Provision CP écoulés	105 779
CS / Provision RTT	709
Charges Sociales / Personnel CAP	27 806
CS / Prov Heures récupération	9 759
CS / Prov Prime précarité	11 842
Etat Charges à Payer	33 009
Clients Avoir à établir	48 723
Charges à payer	35 960
Total	1 609 069

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges Constatées d avance	510 981		
Total	510 981		

Mission non normalisée

21



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/12/2019
Ventes de marchandises France	119 557
Ventes de produits France	28 679 765
Ventes de produits UE	1 221 545
Prestations de services France	42 079
Autres produits France	24 661
Autres produits Export	3 511
Prestation de service Export	75 593
Ventes de produits Export	3 032 983
TOTAL	33 199 694

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2019	31/12/2018
Produits financiers de participation	257 319	192 202
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	2 468	7 267
Autres intérêts et produits assimilés	8 529	11 611
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change	-309	66 151
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	268 007	277 230
Dotations financières aux amortissements et provisions	2 400 003	
Intérêts et charges assimilées	281 148	245 488
Différences négatives de change	2 316	360
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	2 683 467	245 847
Résultat financier	-2 415 461	31 383

Au 31 décembre 2019, la société a déprécié les avances consenties à ses filiales, les probabilités de recouvrement de ces créances étant jugées très faibles.

Les dépréciations globales ont été comptabilisées en résultat financier à hauteur de 2 400 000 €.

Mission non normalisée

22



AGI CONSEIL
Expertise comptable

SAS COTELAC

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

COMPTES ANNUELS

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		45 987
Produits exceptionnels sur opérations en capital	411 000	27 500
Reprises sur provisions et transferts de charge	258 775	251 248
Total des produits exceptionnels	669 775	324 735
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	321 554	561 590
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	178 297	20 770
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	349 370	224 475
Total des charges exceptionnelles	849 221	806 836
Résultat exceptionnel	-179 447	-482 101

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 709	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	279 795	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	178 297	
Provisions pour risques et charges	349 370	
Produits des cessions d'éléments d'actif		411 000
Provisions pour risques et charges		258 775
TOTAL	809 172	669 775

Sur l'exercice, les principaux éléments exceptionnels sont relatifs à :

PRODUITS :

- Cession de droit au bail : 400 k€
- Reprise sur provision pour risque et charges sur litige Loyer Paris Saint Honoré : 214 k€
- Reprise sur provision risque prud'homal pour 37 k€

CHARGES

- Indemnités de licenciements, ruptures conventionnelles et transactionnelles pour 133 k€.
- Dotation provision pour risque et charges sur litige Loyer Paris Saint Honoré : 138 k€
- Dotation provision risque social pour 204 k€
- Résiliation anticipée de bail : 70 k€
- Frais avocats sur litiges : 40 k€
- Fraude internet : 36 k€
- VNC droit au bail cédé : 175 k€

Mission non normalisée

23



[Signature]



Notes sur le compte de résultat

- Charges sur ex antérieurs : 40 k€

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	
Taux Normal - 31%	
Taux Normal - 28 %	
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche	200 000
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	18 415
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	
Autres imputations	

La société a comptabilisé un crédit d'impôt collection pour 200 000 €.
Ce crédit d'impôt est limité au plafond prévu par la règle des minimis.

La société a perçu au titre de 2019 à un crédit d'impôt famille de 18 415 €.
Sur l'exercice, il a également été perçu le remboursement des crédits d'impôt famille de 2016 et 2017 à hauteur de 21 256 €, sommes non provisionnées dans les comptes des exercices précédents.

Mission non normalisée

24



AGI CONSEIL

Expertise comptable

SAS COTELAC

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

COMPTES ANNUELS

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 432 678 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	27 347
Liés à d'autres éléments	
Ecart conversion passif	397 815
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	425 162
C. Déficits reportables	1 018 962
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	432 678
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Mission non normalisée

25



[Signature]



Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Les états financiers de la société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par le Covid-19 à la fin du premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à des conséquences négatives sur les résultats de l'année 2020, sans qu'il soit possible d'en mesurer précisément les conséquences, ni en termes de chiffre d'affaires, ni en termes de résultats.

Depuis le 15 mars 2020, les activités en France de la société COTELAC sont quasi nulles du fait de l'interdiction d'ouverture pour les commerces jugés non essentiels pour lutter face à la propagation du virus COVID-19.

Des discussions sont menées pour permettre à la société de tenir financièrement :

- Demande d'activité partielle pour la majorité des salariés, notamment les employés des boutiques
- négociation en cours avec les partenaires financiers pour reporter les échéances d'emprunt en cours avec notamment la contregarantie de la BPI. (les dettes bancaires ont été reportées de 6 mois, la dette LENDIX a été reportée de 3 mois).
- étude de cession de droit au bail sur des boutiques non rentables ou jugées non stratégiques
- Réduction de frais généraux

Ces incidences dépendront notamment des durées de confinement, tant nationale qu'internationales, ainsi que des conditions de reprise d'activité des différents acteurs économiques, encore incertaines à la date d'arrêtés des comptes.

Quoi qu'il en soit, la direction estime que ces événements postérieurs à la clôture de l'exercice ne sont pas de nature à remettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 250 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	26	
Agents de maîtrise et techniciens	86	
Employés	138	
Ouvriers		
Total	250	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : PPO

Forme : SAS

SIREN : 531589281

Au capital de : 10 640 092 euros

Adresse du siège social :

ZA EN PRAGNAT NORD - 01500 AMBERIEU EN BUGEY

Mission non normalisée

26



AGI CONSEIL

Expertise comptable



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	688 500
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement des fonds de commerce sur emprunts. Capital restant du	3 629 927
Garanties bancaires pour paiement à 1ère demande relative à certains baux commerciaux	191 598
Retenue de garantie sur emprunts BPI	283 750
Autres engagements donnés	4 105 275
Total	4 793 775
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Mission non normalisée

27



Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Cautions PPO sur emprunt SG 620 K€	200 000
Avals et cautions	200 000
Garantie fonds national sur emprunt OSEO	150 000
Garantie BPI sur emprunt 500 k€ SG	49 885
Clause de retour à meilleure fortune - Créance US COTE	1 043 544
Garantie fonds national emprunt BPI 3 675K€	1 760 937
Autres engagements reçus	3 004 366
Total	3 204 366
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

Pour rappel, il avait été procédé à un abandon de créance de 1 043 544 € au profit de la filiale US COTE en fin d'exercice 2016.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

Les comptes de la filiale US ne permettent toujours pas de faire appliquer cette clause.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 688 500 euros

Cotélac

S.A.S. au capital de 1 360 800 euros
ZA EN PRAGNAT NORD
01500 AMBERIEU EN BUGEY
R.C.S : BOURG EN BRESSE 378 239 974

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Siège social : Immeuble le Saphir - 14 Quai du Commerce - CP 113 - 69009 LYON
Avvens Audit est membre du groupe Avvens - Société de Commissariat aux Comptes inscrite à LYON
SA au capital de 150 000 euros - RCS LYON 305 446 577 - TVA intracommunautaire FR46305446577
Tél. +33 (0)4 72 85 75 00 – www.crowe-avvens.fr

Audit / Tax / Advisory

Smart decisions. Lasting value.

Cotélac

S.A.S. au capital de 1 360 800 euros
ZA EN PRAGNAT NORD
01500 AMBERIEU EN BUGEY
R.C.S : BOURG EN BRESSE 378 239 974

A l'Assemblée Générale de la société COTELAC,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COTELAC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 20 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes « Règles et méthodes comptables / Stocks » et « Note sur le bilan / Stocks » de l'annexe des comptes annuels précisent les modalités d'évaluation des stocks de matières et produits finis.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons vérifié le caractère raisonnable des méthodes utilisées pour l'évaluation des stocks et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nos travaux ne nous ont pas conduits à remettre en cause le traitement comptable retenu et la présentation d'ensemble.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication dans le rapport de gestion à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas présentées dans le rapport de gestion.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Lyon, le 3 juin 2020

Avvens Audit

Membre de Crowe Global

Commissaire aux comptes



Romuald COLAS
Associé

Annexe Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ✱ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✱ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✱ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✱ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation, et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude, ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✱ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Compte de résultat 1/2

	France	Exportations	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	119 557		119 557	23 243
Production vendue (biens)	28 679 765	4 254 528	32 934 293	33 521 411
Production vendue (services)	66 741	79 104	145 845	105 356
Chiffre d'affaires net	28 866 062	4 333 632	33 199 694	33 650 010
Production stockée			-567 233	225 349
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			64 406	17 710
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			2 240 165	2 447 006
Autres produits			83 196	58 894
Total produits d'exploitation (I)			35 020 228	36 398 969
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			119 440	
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			8 224 954	8 054 582
Variations de stock			-163 264	-100 305
Autres achats et charges externes (a)			11 436 367	11 336 728
Impôts, taxes et versements assimilés			1 069 715	1 148 084
Salaires et traitements			8 016 093	7 814 680
Charges sociales			3 047 188	2 959 404
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			797 491	847 478
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 906 930	2 024 963
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				73 343
Autres charges			162 582	158 883
Total charges d'exploitation (II)			34 617 495	34 317 841
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			402 733	2 081 128
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			257 319	192 202
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			2 468	7 267
Autres intérêts et produits assimilés (3)			8 529	11 611
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change			-309	66 151
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			268 007	277 230
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			2 400 003	
Intérêts et charges assimilées (4)			281 148	245 488
Différences négatives de change			2 316	360
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			2 683 467	245 847
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-2 415 461	31 383
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-2 012 728	2 112 511



Mission non normalisée

3



AGI CONSEIL

Expertise comptable

Compte de résultat 2/2

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

SAS COTELAC

COMPTES ANNUELS

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		45 986,62
Sur opérations en capital	411 000,00	27 500,00
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	258 774,61	251 248,00
Total produits exceptionnels (VII)	669 774,61	324 734,62
Sur opérations de gestion	321 554,33	561 590,04
Sur opérations en capital	178 297,13	20 770,13
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	349 370,00	224 475,41
Total charges exceptionnelles (VIII)	849 221,46	806 835,58
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-179 446,85	-482 100,96
Participation des salariés aux résultats (IX)		19 286,00
Impôts sur les bénéfices (X)	-542 746,00	331 181,00
Total des produits (I+III+V+VII)	35 958 009,58	37 000 933,66
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	37 607 438,12	35 720 990,55
BENEFICE OU PERTE	-1 649 428,54	1 279 943,11
- Redevances de crédit-bail mobilier	6 263,94	3 932,04
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	40 089,89	
(3) Dont produits concernant les entités liées		10 488,35



Mission non normalisée

4





AGI CONSEIL

Expertise comptable



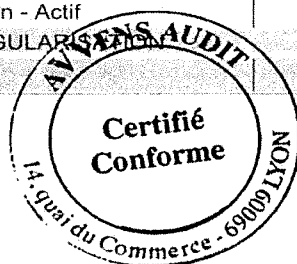
Bilan Actif et Passif

SAS COTELAC

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

COMPTES ANNUELS

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	745 266	676 002	69 263	47 466
Fonds commercial	15 329 200	410 000	14 919 200	15 023 527
Autres immobilisations incorporelles	9 284	9 284		
Immobilisations corporelles				
Terrains	14 126		14 126	14 126
Constructions	601 326	583 638	17 689	24 158
Installations techniques, matériel et outilla	777 373	625 531	151 841	77 394
Autres immobilisations corporelles	13 440 794	12 195 805	1 244 989	1 487 849
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	77 070	34 116	42 954	42 957
Autres immobilisations financières	1 152 151		1 152 151	1 139 990
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	32 146 590	14 534 376	17 612 214	17 857 466
Stocks				
Matières premières et autres approv.	1 387 022		1 387 022	1 223 758
Produits intermédiaires et finis	10 609 989	1 883 643	8 726 346	9 180 091
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 866 060	113 382	1 752 678	3 643 965
Fournisseurs débiteurs	27 862		27 862	9 061
Personnel	25 056		25 056	7 982
Etat, Impôts sur les bénéfices	2 125 341		2 125 341	1 059 185
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	97 691		97 691	65 891
Autres créances	5 060 831	2 400 000	2 660 831	2 727 145
Divers				
Disponibilités	1 904 006		1 904 006	3 166 983
Charges constatées d'avance	510 981		510 981	482 858
TOTAL ACTIF CIRCULANT	23 614 839	4 397 025	19 217 815	21 566 919
Ecarts de conversion - Actif				73 343
COMPTES DE REGULARISATION				73 343
TOTAL ACTIF	55 761 429	18 931 400	36 830 028	39 497 729



Mission non normalisée

5





Bilan Actif et Passif

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 360 800	1 360 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	5 473 532	5 473 532
Réserve légale	136 080	136 080
Autres réserves	13 615 859	12 335 916
Report à nouveau	194 770	194 770
Résultat de l'exercice	-1 649 429	1 279 943
TOTAL CAPITAUX PROPRES	19 131 612	20 781 041
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	879 444	862 192
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	879 444	862 192
Emprunts	8 369 178	9 545 558
Découverts et concours bancaires	1 515 076	1 134 366
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	9 884 254	10 679 923
Emprunts et dettes financières diverses	1 625 652	2 110 536
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	25 528	20 744
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 516 366	2 612 075
Personnel	993 717	892 773
Organismes sociaux	842 283	853 225
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	265 612	305 023
Autres dettes fiscales et sociales	122 790	320 840
Dettes fiscales et sociales	2 224 401	2 371 860
Autres dettes	144 956	29 449
TOTAL DETTES	16 421 157	17 824 588
Ecart de conversion - Passif	397 815	29 908
TOTAL PASSIF	36 830 028	39 497 729



Mission non normalisée

6



AGI CONSEIL

Expertise comptable



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS COTELAC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 36 830 028 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 649 429 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/05/2020 par les dirigeants de l'entreprise.



Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Application du règlement 2016-05 relatif aux actifs incorporels :

Les fonds commerciaux comptabilisés au bilan sont assimilés à des droits au bail du fait que la quasi totalité des rachats de boutique se fait par rapport à leur emplacement et non par rapport à leur rentabilité passée ou future.

Ces actifs incorporels sont juridiquement non caractérisés de manière précise, mais ils sont définis comme des droits au bail en raison de l'absence de clientèle attachée, d'achalandage défini, d'enseigne particulière, de nom commercial déterminé ou des parts de marché liées à son utilisation lors du rachat. Les boutiques de la société COTELAC sont agencées de manière identique par marque.

Ces droits au bail font l'objet d'un test de dépréciation uniquement si un indice de perte de valeur a été identifié.

L'indice de perte de valeur est réalisé sur une approche multicritère objective reposant notamment sur un multiple de CA et un rapprochement des performances économiques de chaque boutique. L'examen est sujet à appréciation et interprétation par le dirigeant en fonction d'autres critères internes et externes.

Sur l'exercice 2019, aucun indice de perte de valeur n'a été relevé.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Mission non normalisée

8





AGI CONSEIL

Expertise comptable



Règles et méthodes comptables

SAS COTELAC

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

COMPTES ANNUELS

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 20 ans
- * Installations techniques : 4 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans



La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Mission non normalisée

9





AGI CONSEIL

Expertise comptable

SAS COTELAC

COMPTES ANNUELS

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,5 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 10 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Le taux d'actualisation retenu tient compte de l'ancienneté moyenne du personnel et de son âge moyen (42 ans).

Le taux ainsi retenu correspond à la tranche supérieurs du taux OAT à horizon 20 ans.



Mission non normalisée

10





AGI CONSEIL

Expertise comptable



Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Voir Note sur les emprunts

SAS COTELAC

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

COMPTES ANNUELS



Mission non normalisée

11





AGI CONSEIL
Expertise comptable

SAS COTELAC

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

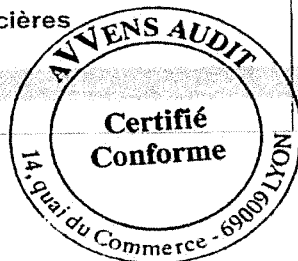
COMPTES ANNUELS

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	15 433 527	70 673	175 000	15 329 200
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	705 420	53 701	4 570	754 550
Immobilisations incorporelles	16 138 947	124 374	179 570	16 083 750
- Terrains	14 126			14 126
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	588 738	12 589		601 326
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	657 928	120 525	1 080	777 373
- Installations générales, agencements aménagements divers	12 239 087	413 349	212 197	12 440 240
- Matériel de transport	379 709	38 977	49 431	369 255
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	620 349	10 949		631 299
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	14 499 936	596 389	262 707	14 833 619
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	77 070			77 070
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 139 990	52 032	39 871	1 152 151
Immobilisations financières	1 217 060	52 032	39 871	1 229 221
ACTIF IMMOBILISE	31 855 943	772 795	482 148	32 146 590



Mission non normalisée

12



[Signature]

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	124 374	596 389	52 032	772 795
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	124 374	596 389	52 032	772 795
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		1 306		1 306
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	179 570	261 401	39 871	480 842
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	179 570	262 707	39 871	482 148

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2019
Éléments achetés	6 820 740
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	6 820 740



Les fonds de commerce inscrits à l'actif sont évalués à leur valeur vénale.

Dans les faits, comme évoqué en début d'annexe, ceux-ci sont assimilés à des droit au bail.

Les valeurs estimées de "marché" de ces droits au bail sont au moins égales aux valeurs nettes comptables en dehors du fonds de Paris CHERCHE MIDI qui a fait l'objet d'une dépréciation.

Dépréciation du fonds commercial : 410 000 euros

La dépréciation sur fonds commercial s'élève à 410 000 € et concerne la boutique de Paris CHERCHE MIDI.

La dépréciation s'appuie sur une évaluation de la valeur du droit au bail effectuée par un expert indépendant.

Cette dépréciation a été constatée en 2017.

Mission non normalisée

13



AGI CONSEIL
Expertise comptable

SAS COTELAC

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
COMPTES ANNUELS

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

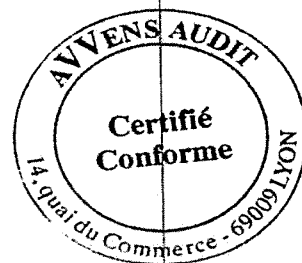
Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
COTELAC HISPANIA 08007 BARCELONA	60 102	-519 990	100,00	-52 623
COTELAC JAPAN YK OSAKA 583-0007	37 801	319 411	100,00	231 257
COTELAC BELGIUM 1000 BRUXELLES	20 000	-171 237	100,00	-13 217
EURL ELLAC 44000 NANTES	5 000	2 561	100,00	-673
US COTE SEATTLE WA 98101	34 113	-1 553 940	100,00	-307 895
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	76 916	42 801	3 389 752		257 319
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					



Les chiffres communiqués sur les filiales sont en €.

Les chiffres sont relatifs à ceux utilisés pour les comptes consolidés du groupe.

Le montant des avances consenties aux filiales pour 3 389 752 € a fait l'objet d'une dépréciation à hauteur de 2 400 000 € sur l'exercice.

Mission non normalisée

14



[Signature]



AGI CONSEIL
Expertise comptable

SAS COTELAC

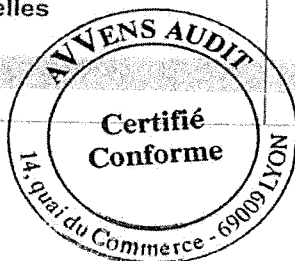
Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

COMPTES ANNUELS

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	657 954	31 903	4 571	685 286
Immobilisations incorporelles	657 954	31 903	4 571	685 286
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	564 580	19 058		583 638
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	580 534	44 997		625 531
- Installations générales, agencements aménagements divers	11 003 115	610 217	210 891	11 402 442
- Matériel de transport	171 526	69 660	46 134	195 053
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	576 655	21 656		598 311
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	12 896 410	765 588	257 024	13 404 974
ACTIF IMMOBILISE	13 554 364	797 491	261 595	14 090 260



Mission non normalisée

15



[Signature]



AGI CONSEIL
Expertise comptable

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentatio des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état				
Approvisionnement				
Matières premières	1 387 022	1 223 758	163 264	
Autres approvisionnements				
Total I	1 387 022	1 223 758	163 264	
Production				
Produits intermédiaires				567 233
Produits finis	10 609 989	11 177 222		
Produits résiduels				
Autres				
Total II	10 609 989	11 177 222		567 233
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III				567 233
Production stockée				



Les produits en cours de production sont évalués à leur coût de production.

Les produits finis sont évalués à leur prix de revient.

La méthode de valorisation n'a pas été modifiée par rapport à l'exercice précédent.

Un coefficient d'évaluation est appliqué aux produits finis pour prendre en compte les éléments indirects du coût de revient, notamment : les coûts de développement et de stylisme, de logistique, de qualité, les frais fixes et loyers des locaux de dépôt, etc.

Ce coefficient n'est pas appliqué au stock en transit.

Mission non normalisée

16



[Signature]



AGI CONSEIL
Expertise comptable

Notes sur le bilan

SAS COTELAC

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

COMPTES ANNUELS

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 10 865 973 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 152 151		1 152 151
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 866 060	1 866 060	
Autres	7 336 781	1 780 704	5 556 077
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	510 981	510 981	
Total	10 865 973	4 157 745	6 708 228
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à établir	169 638
Fournisseurs AAR	27 862
Divers Produits à recevoir	7 416
Total	204 916



Créance résultant du report en arrière des déficits

	Montant	Echéance
Créance CARRY BACK 2019	303 075	31/12/2024
TOTAL	303 075	

Mission non normalisée

17



[Signature]



AGI CONSEIL
Expertise comptable

SAS COTELAC

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

COMPTES ANNUELS

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 1 883 643 euros.

Les stocks et en cours font l'objet d'une dépréciation par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Les provisions sont déterminées en fonction de l'ancienneté et de l'historique d'écoulement.

Les coefficients de dépréciation n'ont pas été modifiés par rapport à l'exercice précédent.

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 2 513 382 euros.

Pour rappel, il avait été procédé à un abandon de créance de 1 043 544 € au profit de la filiale US COTE en fin d'exercice 2016 afin d'assainir sa situation financière et limiter l'exposition au risque de non recouvrement chez COTELAC.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

Les comptes de la filiale US ne permettent toujours pas de faire appliquer cette clause.

Sur l'exercice, les créances commerciales échues des filiales de la société ont été comptabilisées en compte courant.

Les avances en compte courant consenties aux sociétés filiales en difficulté, à savoir : US COTE, COTELAC ESPAGNE et COTELAC BELGIUM, ont fait l'objet de provision pour dépréciation à hauteur de 2 400 000 €.

Ces dépréciations ont été déduites du résultat fiscal, les avances ayant un caractère financier.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 360 800,00 euros décomposé en 68 040 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.



Mission non normalisée

18



Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	788 849	349 370	44 460	214 315	879 444
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	73 343		73 343		
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	862 192	349 370	117 803	214 315	879 444
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			73 343		
Financières					
Exceptionnelles		349 370	258 775		



Risques provisionnés d'un montant individuellement significatif

Nature	Montant	Echéance	Commentaire
Loyer St Honoré	603 957	2020	Hausse de loyer contestée sur le bail de Saint Honoré.
Litiges prud'homaux	267 800	inconnue	Différents litiges prud'homaux en cours.



AGI CONSEIL
Expertise comptable

SAS COTELAC

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

COMPTES ANNUELS

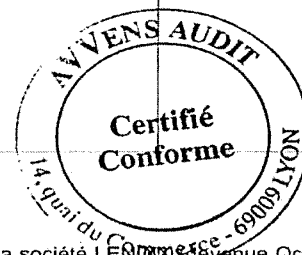
Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 16 395 630 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 515 076	752 219	762 857	
- à plus de 1 an à l'origine	8 369 178	2 295 469	5 601 754	471 955
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 625 652	561 104	1 064 548	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 516 366	2 516 366		
Dettes fiscales et sociales	2 224 401	2 224 401		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	144 956	144 956		
Produits constatés d'avance				
Total	16 395 630	8 494 516	7 429 159	471 955
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	930 697			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	2 587 353			
(**) Dont envers les associés				



EMPRUNTS PARTICIPATIFS

En date du 9/10/2018, la société a été autorisée à souscrire deux emprunts participatifs auprès de la société LENDIX (devenue October depuis) à hauteur de 1 759 000 € et 342 000 €.

Ces 2 emprunts seront remboursés sur 48 mois.

Le taux d'intérêts s'élève à 5.60 %.

La souscription des emprunts LENDIX est une opération de portage réalisée au profit de PPO, les charges d'intérêt sont neutralisées par une refacturation à l'euro à PPO.

Mission non normalisée

20

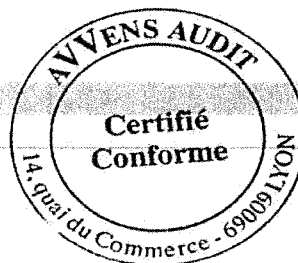


[Signature]

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs FNP	226 046
Intérêt Courus	24 776
Charges Bancaires à payer	4 603
Provision CP en cours	406 090
Provision CP écoulés	264 448
Provision RTT	1 100
Personnel - Charges à Payer	191 981
Provision Heures Récupération	24 398
Provision Prime Précarité	29 606
CS / Provision CP en cours	162 436
CS / Provision CP écoulés	105 779
CS / Provision RTT	709
Charges Sociales / Personnel CAP	27 806
CS / Prov Heures récupération	9 759
CS / Prov Prime précarité	11 842
Etat Charges à Payer	33 009
Clients Avoir à établir	48 723
Charges à payer	35 960
Total	1 609 069



Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges Constatées d avance	510 981		
Total	510 981		

Mission non normalisée

21



AGI CONSEIL

Expertise comptable

SAS COTELAC

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

COMPTES ANNUELS

Notes sur le compte de résultat

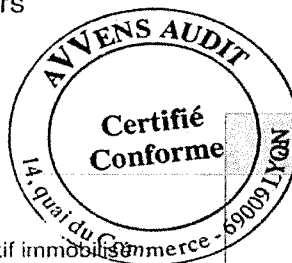
Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/12/2019
Ventes de marchandises France	119 557
Ventes de produits France	28 679 765
Ventes de produits UE	1 221 545
Prestations de services France	42 079
Autres produits France	24 661
Autres produits Export	3 511
Prestation de service Export	75 593
Ventes de produits Export	3 032 983
TOTAL	33 199 694

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier



	31/12/2019	31/12/2018
Produits financiers de participation	257 319	192 202
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	2 468	7 267
Autres intérêts et produits assimilés	8 529	11 611
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change	-309	66 151
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	268 007	277 230
Dotations financières aux amortissements et provisions	2 400 003	
Intérêts et charges assimilées	281 148	245 488
Différences négatives de change	2 316	360
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	2 683 467	245 847
Résultat financier	-2 415 461	31 383

Au 31 décembre 2019, la société a déprécié les avances consenties à ses filiales, les probabilités de recouvrement de ces créances étant jugées très faibles.

Les dépréciations globales ont été comptabilisées en résultat financier à hauteur de 2 400 000 €.

Mission non normalisée

22



Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

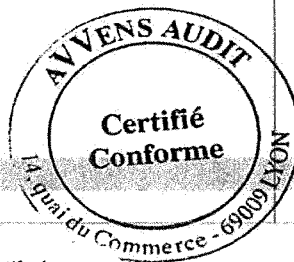
Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		45 987
Produits exceptionnels sur opérations en capital	411 000	27 500
Reprises sur provisions et transferts de charge	258 775	251 248
Total des produits exceptionnels	669 775	324 735
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	321 554	561 590
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	178 297	20 770
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	349 370	224 475
Total des charges exceptionnelles	849 221	806 836
Résultat exceptionnel	-179 447	-482 101

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 709	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	279 795	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	178 297	
Provisions pour risques et charges	349 370	
Produits des cessions d'éléments d'actif		411 000
Provisions pour risques et charges		258 775
TOTAL	809 172	669 775



Sur l'exercice, les principaux éléments exceptionnels sont relatifs à :

PRODUITS :

- Cession de droit au bail : 400 k€
- Reprise sur provision pour risque et charges sur litige Loyer Paris Saint Honoré : 214 k€
- Reprise sur provision risque prud'homal pour 37 k€

CHARGES

- Indemnités de licenciements, ruptures conventionnelles et transactionnelles pour 133 k€.
- Dotation provision pour risque et charges sur litige Loyer Paris Saint Honoré : 138 k€
- Dotation provision risque social pour 204 k€
- Résiliation anticipée de bail : 70 k€
- Frais avocats sur litiges : 40 k€
- Fraude internet : 36 k€
- VNC droit au bail cédé : 175 k€

Mission non normalisée

23



AGI CONSEIL

Expertise Comptable

SAS COTELAC

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

COMPTES ANNUELS

Notes sur le compte de résultat

- Charges sur ex antérieurs : 40 k€

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	
Taux Normal - 31%	
Taux Normal - 28 %	
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche	200 000
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	18 415
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	
Autres imputations	

La société a comptabilisé un crédit d'impôt collection pour 200 000 €.
Ce crédit d'impôt est limité au plafond prévu par la règle des minimis.

La société a perçu au titre de 2019 à un crédit d'impôt famille de 18 415 €.

Sur l'exercice, il a également été perçu le remboursement des crédits d'impôt famille de 2016 et 2017 à hauteur de 21 256 €, sommes non provisionnées dans les comptes des exercices précédents.



Mission non normalisée

24



Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 432 678 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	27 347
Liés à d'autres éléments	
Ecart conversion passif	397 815
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	425 162
C. Déficits reportables	1 018 962
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	432 678
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	





AGI CONSEIL

Expertise comptable



Autres informations

SAS COTELAC

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

COMPTES ANNUELS

Evènements postérieurs à la clôture

Les états financiers de la société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par le Covid-19 à la fin du premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à des conséquences négatives sur les résultats de l'année 2020, sans qu'il soit possible d'en mesurer précisément les conséquences, ni en termes de chiffre d'affaires, ni en termes de résultats.

Depuis le 15 mars 2020, les activités en France de la société COTELAC sont quasi nulles du fait de l'interdiction d'ouverture pour les commerces jugés non essentiels pour lutter face à la propagation du virus COVID-19.

Des discussions sont menées pour permettre à la société de tenir financièrement :

- Demande d'activité partielle pour la majorité des salariés, notamment les employés des boutiques
- négociation en cours avec les partenaires financiers pour reporter les échéances d'emprunt en cours avec notamment la contre-garantie de la BPI. (les dettes bancaires ont été reportées de 6 mois, la dette LENDIX a été reportée de 3 mois).
- étude de cession de droit au bail sur des boutiques non rentables ou jugées non stratégiques
- Réduction de frais généraux

Ces incidences dépendront notamment des durées de confinement, tant nationale qu'internationales, ainsi que des conditions de reprise d'activité des différents acteurs économiques, encore incertaines à la date d'arrêt des comptes.

Quoi qu'il en soit, la direction estime que ces événements postérieurs à la clôture de l'exercice ne sont pas de nature à remettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 250 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	26	
Agents de maîtrise et techniciens	86	
Employés	138	
Ouvriers		
Total	250	



Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : PPO

Forme : SAS

SIREN : 531589281

Au capital de : 10 640 092 euros

Adresse du siège social :

ZA EN PRAGNAT NORD - 01500 AMBERIEU EN BUGEY

Mission non normalisée

26



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	688 500
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement des fonds de commerce sur emprunts. Capital restant du	3 629 927
Garanties bancaires pour paiement à 1ère demande relative à certains baux commerciaux	191 598
Retenue de garantie sur emprunts BPI	283 750
Autres engagements donnés	4 105 275
Total	4 793 775
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	



Mission non normalisée

27



AGI CONSEIL
Expertise comptable

SAS COTELAC

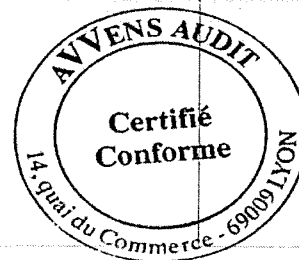
Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

COMPTES ANNUELS

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Cautions PPO sur emprunt SG 620 K€	200 000
Avals et cautions	200 000
Garantie fonds national sur emprunt OSEO	150 000
Garantie BPI sur emprunt 500 k€ SG	49 885
Clause de retour à meilleure fortune - Créance US COTE	1 043 544
Garantie fonds national emprunt BPI 3 675K€	1 760 937
Autres engagements reçus	3 004 366
Total	3 204 366
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	



Pour rappel, il avait été procédé à un abandon de créance de 1 043 544 € au profit de la filiale US COTE en fin d'exercice 2016. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune. Les comptes de la filiale US ne permettent toujours pas de faire appliquer cette clause.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 688 500 euros

Mission non normalisée

28



COTELAC
Société par actions simplifiée
au capital de 1 360 800 euros
Siège social : Rue du Professeur Luc Montagnier
ZA En Pragnat Nord
01500 AMBERIEU EN BUGEY
378 239 974 RCS BOURG EN BRESSE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 12 JUIN 2020

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat déficitaire s'élevant à -1 649 428 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice -1 649 428 euros

AFFECTATION

Prélèvement sur les réserves :

Sur les autres réserves, soit -1 649 428 euros

Total -1 649 428 euros -1 649 428 euros

Le poste « Autres Réserves » se trouve ainsi ramené de 13 615 859 € à 11 966 431 €.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le :	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31 décembre 2018	0 euro	0 euro		
31 décembre 2017	1 237 435 euros	0 euro		
31 décembre 2016	0 euro	0 euro		

Le Président
Société PPO